

n° 815

Hebdomadaire - 2 décembre 1982 - 2,5 F

D 815 EL SALVADOR: PROPOSITION DE DIALOGUE
PAR L'OPPOSITION

La situation politique et militaire du pays continue dans l'impasse, en dépit des élections de mars et l'installation d'un président de la République "provisoire" (cf. DIAL D 784).

Des faits nouveaux sont cependant susceptibles de faire évoluer la situation générale: - la proposition de paix des présidents du Mexique et du Venezuela (dont nous donnerons la teneur dans un prochain document) le 7 septembre; - les déclarations de l'ambassadeur des Etats-Unis, début novembre, sur la remise en cause de l'aide nord-américaine s'il n'y avait pas amélioration du respect des droits de l'homme en El Salvador (cf. DIAL D 801).

C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter la "proposition de dialogue" du 5 octobre 1982, faite par les deux composantes, politique et militaire, de l'opposition salvadorienne. Nous en donnons le texte ci-dessous. C'est la deuxième fois en un an qu'une telle avance est faite (cf. DIAL D 751). La réponse du gouvernement salvadorien a été négative et suivie de l'arrestation, le 22 octobre, de cinq membres du Front démocratique révolutionnaire.

Note DIAL

PROPOSITION DE DIALOGUE
DU FRONT DÉMOCRATIQUE RÉVOLUTIONNAIRE (FDR)
ET DU FRONT FARABUNDO MARTI DE LIBÉRATION NATIONALE (FMLN)

C'est pour nous un fait acquis que l'immense majorité de notre peuple est en lutte pour l'édification d'une société juste, dans laquelle les individus et la collectivité aient droit à une vie digne, disposent des biens matériels produits par la population et puissent jouir des bienfaits de la culture universelle et de la science.

Nous reconnaissons la lutte historique du peuple salvadorien. Il a, au prix d'efforts considérables, utilisé les formes légales et pacifiques de lutte qui étaient à sa portée, pour instaurer la justice, conquérir le droit inaliénable à la maîtrise de sa destinée et organiser la société de la façon qui lui semblait la plus convenable, en mettant en oeuvre le droit à l'autodétermination. Cependant, une minorité privilégiée a en permanence fait usage de la force pour empêcher la réalisation de ces objectifs. En conséquence, le peuple salvadorien s'est vu dans l'obligation de recourir aux moyens militaires de la lutte politique, faisant usage d'un droit reconnu universellement comme légitime.

La volonté de combat du peuple salvadorien nous permet d'affirmer qu'il parviendra inévitablement au triomphe. Mais nous savons que ce sera à un prix élevé, imposé par cette minorité; en plus des très graves pertes en vies humaines, le combat se solde par une destruction importante du patrimoine national, ce qui rend d'autant plus difficile pour l'ensemble du peuple salvadorien la reconstruction du pays.

Il est évident que l'intervention politique et militaire du gouvernement des Etats-Unis est la cause essentielle de la prolongation du conflit salvadorien, et qu'elle empêche notre peuple de choisir librement son destin social et politique. De plus, l'actuelle administration nord-américaine pratique une ingérence croissante dans les affaires des Etats et peuples centro-américains; elle porte ainsi gravement atteinte à leur souveraineté et empêche l'exercice de notre droit à l'autodétermination. C'est pourquoi l'attitude actuelle du gouvernement des Etats-Unis constitue une menace sérieuse contre la paix dans la région et dans le monde.

Nous estimons comme recevable, pour les peuples de la région et pour le peuple salvadorien en particulier, toute possibilité de voie nous permettant de parvenir plus rapidement à la paix, à la démocratie et à la justice sociale. Nous avons étudié attentivement les appels de dirigeants politiques de la région et du monde, tout comme ceux de dirigeants religieux et d'organisations internationales (Organisation des Nations-Unies, Mouvement des non-alignés, etc.). Préoccupés par l'ampleur des souffrances de notre peuple et conscients des dangers pour la paix de la région et du monde, ces dirigeants ont proposé de rechercher les modes et les moyens de l'instauration de la paix et de la justice sociale.

Les dernières personnalités à lancer un appel en ce sens ont été, pour n'en citer que quelques-unes, le pape Jean-Paul II dans son adresse à l'épiscopat et au peuple d'El Salvador, le 6 août dernier; les présidents du Mexique et du Venezuela, MM. José López Portillo et Luis Herrera Campins respectivement; ainsi que la Conférence épiscopale salvadorienne qui, le 15 juillet dernier, a exhorté "toutes les parties impliquées dans le conflit à abandonner toute attitude irréductible pour s'ouvrir à un dialogue "sincère, clair, loyal, empreint de bonne volonté et marqué d'esprit de "vrai patriotisme, en faisant passer au-dessus des intérêts des individus "ou des groupes l'union de la famille salvadorienne".

C'est une constante historique que notre volonté d'entrer en dialogue ou d'ouvrir des négociations. En dépit des refus systématiques essayés, nous maintenons notre disposition au dialogue direct, car nous savons que de larges secteurs nationaux, tant politiques que professionnels, religieux, militaires, etc., sont en faveur de conversations pour une recherche de paix.

En ce sens donc, et pour donner le maximum d'efficacité à la recherche des moyens pouvant conduire au règlement du conflit par la voie du dialogue, nous estimons nécessaire que ce dialogue s'ouvre entre les parties directement impliquées dans le conflit. Mais nous pensons également à la nécessité de la participation d'autres secteurs de la nation, oeuvrant au plan politique, religieux, professionnel et universitaire, susceptibles d'apporter une précieuse collaboration.

C'est pourquoi, animés d'un véritable esprit patriotique, soucieux de faire honneur à notre responsabilité politique, et sur la base de la volonté de paix exprimée par différents secteurs de notre peuple ainsi que par les autres peuples centro-américains, nous proposons:

1- Que le Front démocratique révolutionnaire (FDR) et le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN) d'une part, le Pouvoir exécutif,

1'Assemblée nationale constituante et les Forces armées d'El Salvador d'autre part, entrent rapidement en dialogue sans conditions préalables, en vue de dégager les voies menant à l'instauration de la paix et de la justice sociale en El Salvador et contribuant à un allègement de la tension dans la région centro-américaine.

2- Que les deux parties désignent des délégués plénipotentiaires à cet effet.

3- Que soit constitué un groupe de bons offices pour organiser le dialogue et le rendre possible, pour faire entrer en communication les délégués des deux parties qui pourront ainsi déterminer conjointement et définir les points relatifs à l'ouverture et à la poursuite du dialogue.

4- Que les deux parties, conjointement avec le groupe de bons offices, procèdent à un examen des possibilités de participation au dialogue pour d'autres secteurs nationaux; parmi ceux-ci nous mentionnons: les partis politiques, les organisations de travailleurs (ouvrières et paysannes), les associations de chefs d'entreprises privées, les milieux d'Eglise, l'Université, les collèges de professions libérales et autres groupes sociaux intéressés à apporter leur précieuse collaboration au règlement du conflit salvadorien.

5- Que, comme preuve de bonne volonté et de sérieux de part et d'autre, et pour parvenir à des résultats positifs, le dialogue ait lieu en présence de témoins qualifiés. Ceux-ci pourront être nationaux ou étrangers, selon qu'en conviendront les deux parties.

En tant que Front démocratique révolutionnaire et Front Farabundo Marti de libération nationale, nous faisons savoir que, pour faciliter l'ouverture de ce dialogue et pour manifester la sincérité de nos dispositions en ce sens, nous avons désigné nos délégués plénipotentiaires dont nous donnons les noms en temps utile.

El Salvador, le 5 octobre 1982

Pour le FDR:
Guillermo Manuel Ungo
Eduardo Calles
Rubén Zamora

Pour le FMLN:
Salvador Cayetano Carpio
Joaquin Villalobos
Shafik Jorge Handal
Fermán Cienfuegos
Roberto Roca

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 240 F - Etranger 285 F - Avion 350 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441